

Résultats de l'enquête MÉNAGES DÉPLACEMENTS 2015



“Pour une mobilité
plus durable”

Yvan Lachaud

Président de Nîmes Métropole



nîmes
métropole

fiers
de notre avenir

• Qu'est-ce qu'une EMD ?

L'EMD permet de dresser une **photographie des déplacements quotidiens** des habitants d'un territoire (modes, motifs, trajets...).

Il s'agit de disposer d'une bonne connaissance des enjeux de mobilités afin de **mettre en place des politiques adaptées** en matière de transports et d'urbanisme.

L'EMD donne à voir les pratiques de déplacements des habitants, elle permet :

- d'élaborer les projets de transports de demain ;
- de développer des solutions innovantes de déplacements afin de limiter les impacts environnementaux et climatiques.

L'EMD concerne tous les déplacements en semaine et hors vacances scolaires.

• Comment s'est déroulée L'EMD ?

Du 04 novembre 2014 au 6 mars 2015

- 5 300 personnes interrogées sur rendez-vous
- 18 500 déplacements étudiés

Tous les jours, les **278 380 habitants** de l'aire d'enquête effectuent **877 300 déplacements**.

Un habitant réalise **3,5 déplacements** par jour, il parcourt en moyenne **14,3 km** et passe **48 minutes** à se déplacer.

Un déplacement fait en moyenne **4,4 km** et dure **19 minutes**.

Un déplacement, c'est le mouvement d'une personne sur une voie publique pour un certain motif (travail, achat, loisir...) entre une origine et une destination selon une heure de départ et une heure d'arrivée à l'aide d'un ou plusieurs modes de transport (marche à pied, voiture, bus...).

- Ne pas confondre "déplacement" et "trajet" : on effectue un déplacement pour un seul motif. Ce même déplacement peut donner lieu à plusieurs trajets s'il s'effectue avec plusieurs modes.



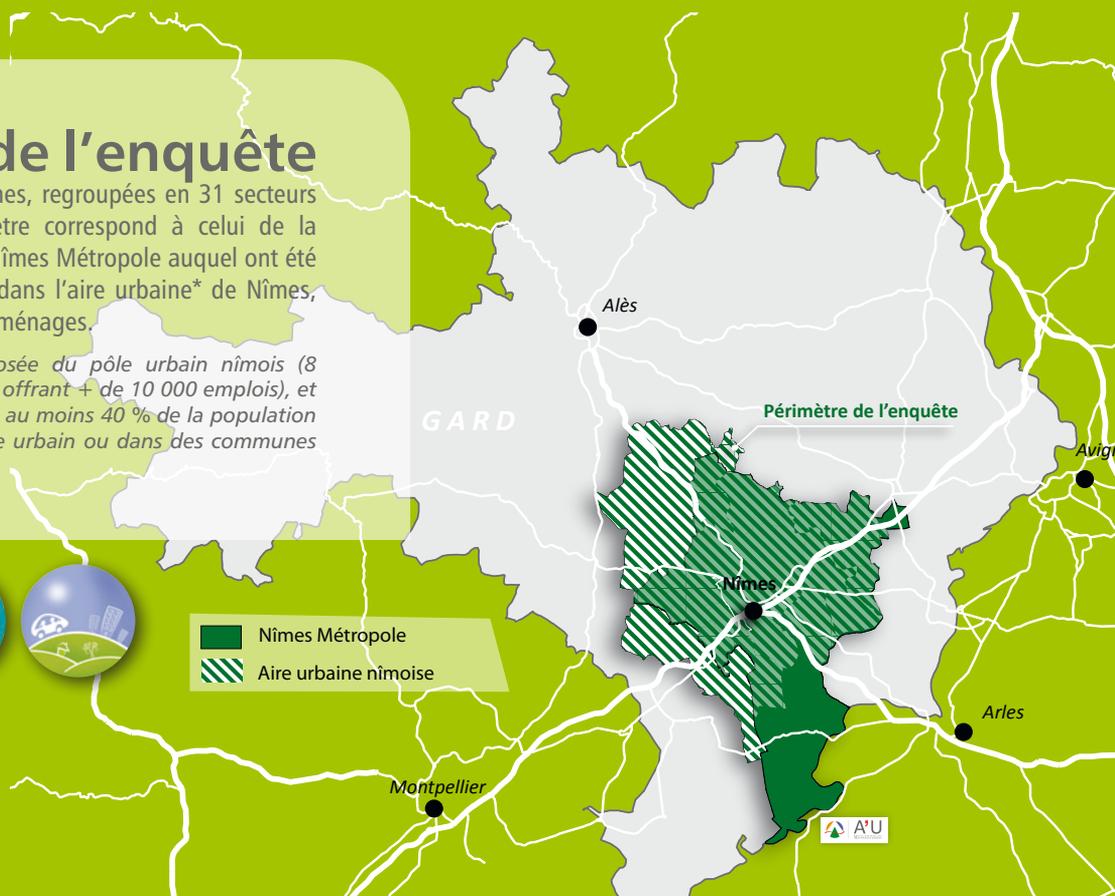
Le périmètre de l'enquête

L'aire concernée couvre 56 communes, regroupées en 31 secteurs de 10 000 habitants. Le périmètre correspond à celui de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole auquel ont été ajoutées les communes comprises dans l'aire urbaine* de Nîmes, soit 278 380 habitants ou 121 120 ménages.

**L'aire urbaine de Nîmes est composée du pôle urbain nîmois (8 communes agrégées autour de Nîmes offrant + de 10 000 emplois), et par les communes périphériques dont au moins 40 % de la population ayant un emploi travaille dans le pôle urbain ou dans des communes attirées par celui-ci.*



Nîmes Métropole
Aire urbaine nîmoise



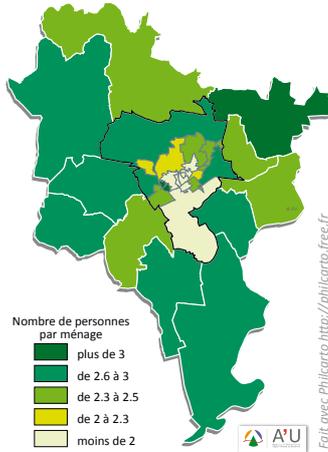
• Les déterminants de la zone d'enquête

Les caractéristiques ayant un impact sur les mobilités

Taille de ménages

2,3

C'est le nombre de personnes par ménage dans l'agglomération nîmoise, dont 2/3 sont composés de 1 ou 2 personnes.



43%

C'est le nombre d'habitants qui vivent seuls sur Nîmes, où s'installent les ménages de petite taille.

Les habitants occupent majoritairement des postes d'employés et d'ouvriers.

24%

des habitants ont un diplôme supérieur au bac.

Moins de 4% sont étudiants.

1/3

sont retraités et non actifs, 57% d'entre eux vivent dans Nîmes.

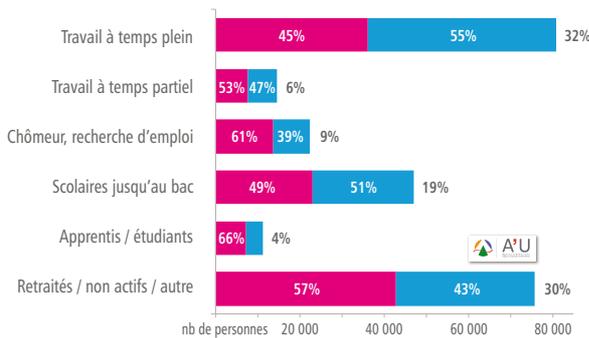
Moins de 50% sont des actifs dont 1/3 à plein temps et 6% à temps partiel.

Le ménage est constitué de l'ensemble des personnes habitant un même logement.

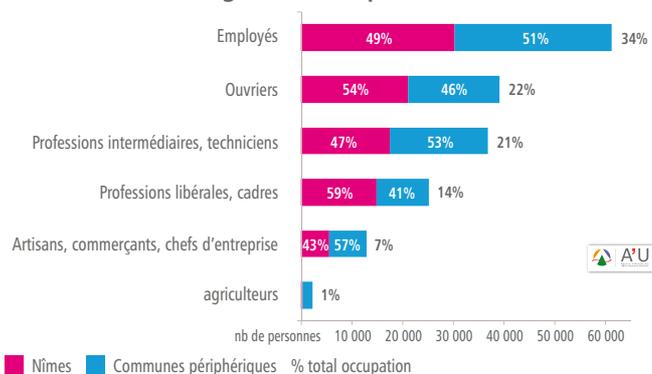
L'enquête est réalisée auprès des personnes âgées d'au moins 5 ans.



Occupation principale



Professions et catégories socio-professionnelles



Mobilité des habitants

Les habitants effectuent en moyenne 3,5 déplacements quotidiens.

15%

de la population ne se déplace pas.

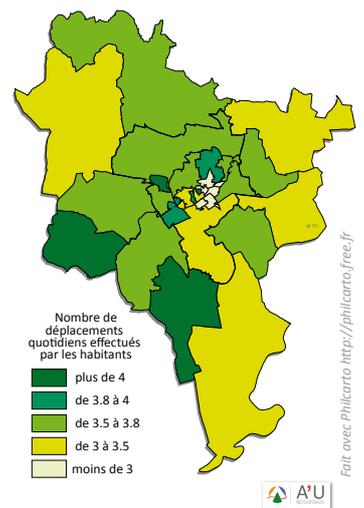
Au sein de l'agglomération nîmoise les disparités de mobilité varient de 4,5 déplacements dans le secteur de Calvisson à 2,7 dans le quartier Beausoleil/Marronniers.

La mobilité est le nombre de déplacements par personne et par jour de semaine, hors période de congé scolaire. Un déplacement est déterminé par un motif à l'origine et un motif à destination quels que soient les éventuels changements de mode de transport au cours du déplacement.

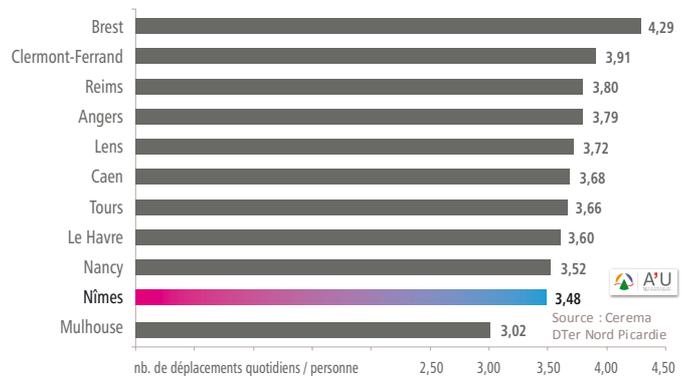
C'est donc un indicateur qui traduit les programmes d'activités au quotidien des habitants.



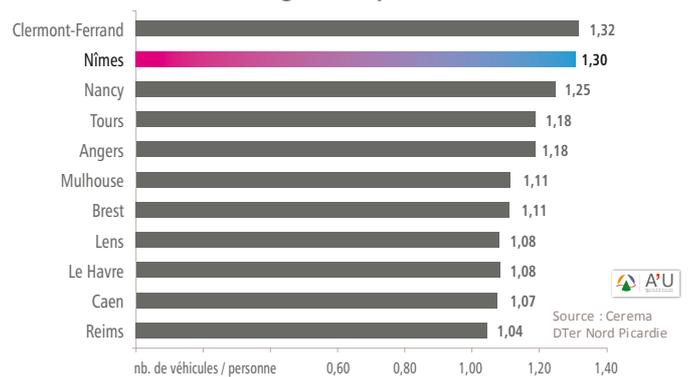
Mobilité des habitants par grands secteurs



Mobilité par personne comparaison territoriale



Motorisation des ménages comparaison territoriale



En moyenne, les ménages disposent de 1,3 véhicule.

Taux de motorisation fort (comparé avec celui des agglomérations de taille similaire).

• Quand se déplace-t-on ?

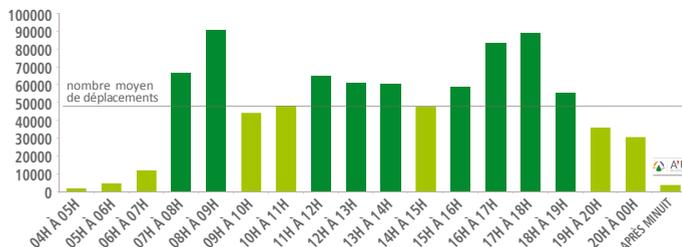
Les déplacements sont homogènes sur la semaine, c'est le mardi que les déplacements sont le plus nombreux.

90% des déplacements s'effectuent entre 7h et 19h.

3 périodes sont bien marquées :

- période de pointe de 7h à 9h (18% des déplacements quotidiens)
- la pause déjeuner (22%)
- période de pointe de 15h à 19h (33%)

Nombre de déplacements selon l'heure (tous modes tous motifs)

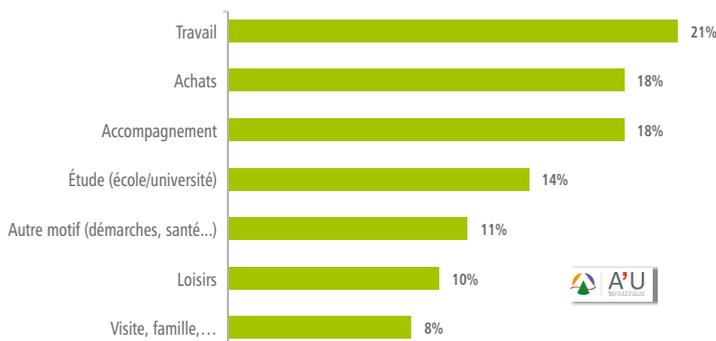


• Pourquoi se déplace-t-on ?

Sur les 877 300 déplacements quotidiens, 2 sur 5 sont liés au travail et aux achats.

- Déplacements contraints (travail - école) : 46% (soit 1/3)
- Moins d'1/4 lié au travail

Les motifs de déplacements (motifs sésame)



• Qui se déplace ?

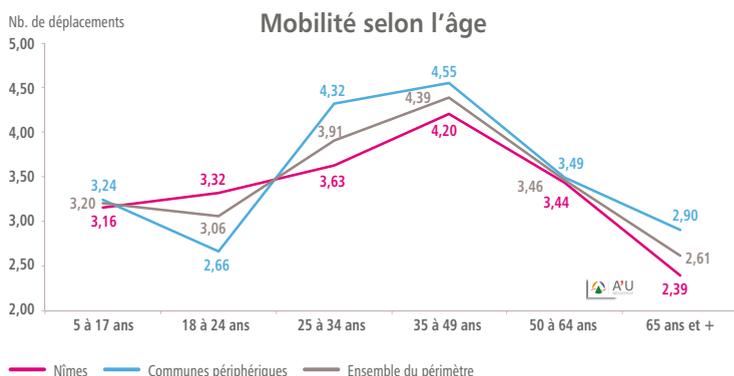
Actifs : plus forte mobilité. 4,2 déplacements / jour

25/49 ans : ils sont les plus mobiles même si la mobilité varie en fonction du lieu d'habitation.

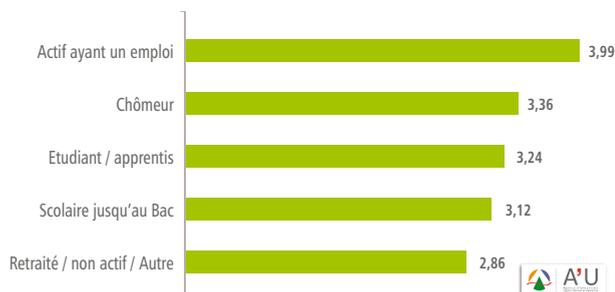
Retraités : ils se déplacent moins. 3 déplacements / jour

35/49 ans : 75% de leurs déplacements se font en voiture.

18/24 ans : ils sont peu mobiles.

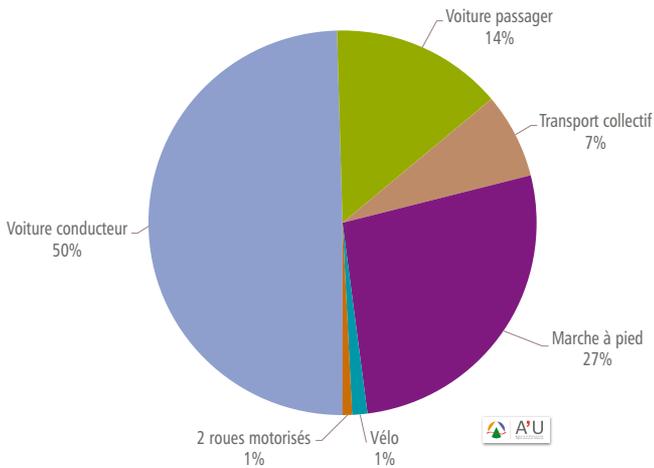


Mobilité selon l'occupation



• Comment se déplace-t-on ?

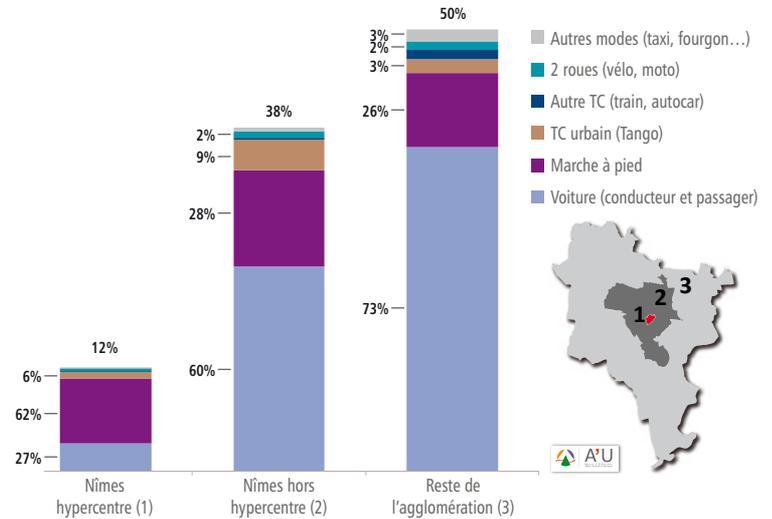
Les déplacements selon le mode



● La voiture reste le mode de transport privilégié.



Les déplacements selon le lieu de résidence et parts modales



538 000

déplacements en voiture chaque jour.

Soit 2,1 déplacements par personne et par jour.
Temps moyen de déplacement : 19 minutes pour une distance moyenne de 5,6 km. Pour se rendre au travail on compte en moyenne 1,05 personnes par véhicule (1,36 tous motifs).



227 000

déplacements à pied chaque jour.

Soit 0,9 déplacements par personne et par jour.
Temps moyen de déplacement : 12 minutes pour une distance moyenne de 600 m.



60 000

déplacements en transport collectif chaque jour.

Soit 0,23 déplacements par personne et par jour.
Durée moyenne d'un déplacement : 36 minutes en bus (Tango), 67 minutes en train ou en car et une distance moyenne respective de 6,8 km et 13,4 km.



17 300

déplacements en deux roues chaque jour dont 61% réalisés en vélo.

Soit 0,06 déplacements par personne et par jour.
Temps moyen de déplacement : 16 minutes pour une distance moyenne de 1,5 km en vélo et de 5,2 km en deux roues motorisés.



• Où se déplace-t-on ?

Sur les **877 300** déplacements quotidiens effectués par les habitants du territoire, **90%** se font au sein du périmètre d'enquête.

Un peu moins de 50% se font sur la commune de Nîmes (**414 500**).

NÎMES

50% des déplacements s'effectuent en voiture.
2 sur 5 se font à pieds.
8% en transport en commun.

COMMUNES PÉRIPHÉRIQUES

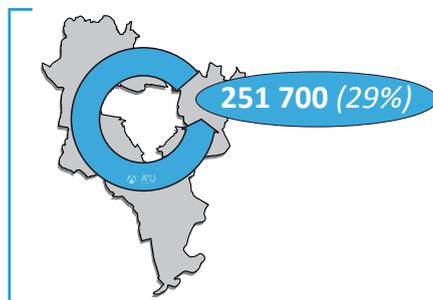
En moyenne 2 déplacements sur 3 sont réalisés en voiture.
Un peu plus d'1 sur 4 sont piétons.
Seulement 3% se font en transport en commun.

Les déplacements au sein du territoire d'enquête

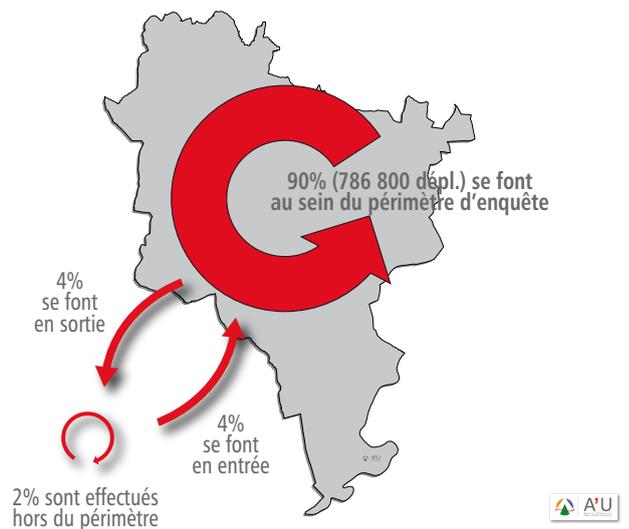
Les déplacements s'organisent en étoile autour de Nîmes.

Le volume des échanges entre Nîmes et sa périphérie est estimé à **120 600 déplacements par jour**.

Ensemble des déplacements réalisés entre et au sein des communes périphériques

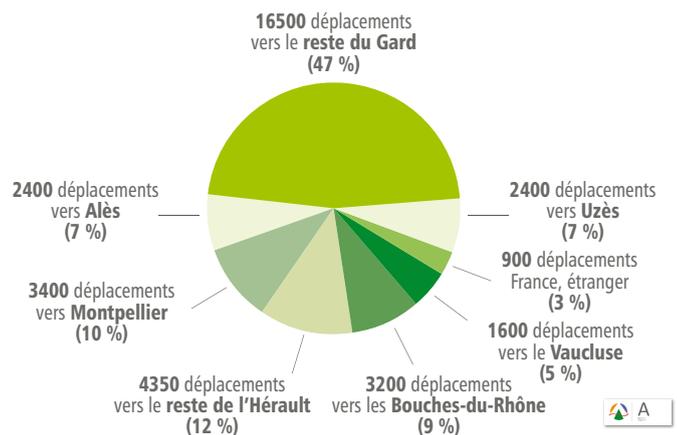


Sur les 877 300 déplacements des résidents du périmètre :



Les déplacements vers l'extérieur du territoire : 10% des déplacements des résidents

Près de **64%** des déplacements sortants sont à destination du **Gard**, dont 7% vers Uzès et 7% vers Alès. Les échanges avec l'Hérault représentent 22% des déplacements sortants, dont 10% avec Montpellier.

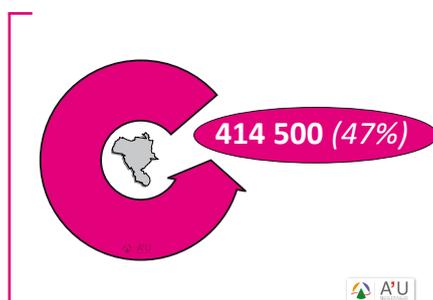


Échanges entre Nîmes et les communes périphériques

120 600 (14%)*

- *dont 50% sont réalisés par 4 secteurs :
- 20 000 : secteur Caissargues / Garons
 - 16 000 : secteur Bernis / Milhaud
 - 13 000 : secteur Marguerittes
 - 11 000 : secteur Ledenon / Poulx

Ensemble des déplacements réalisés sur la commune de Nîmes



• Opinions (1 personne de + de 16 ans tirée au sort)

L'Enquête ménages déplacements comprend également des questions d'opinion permettant d'apprécier la perception et les attentes des habitants pour chaque mode de déplacements.

À la question :
"Pouvez-vous citer des adjectifs qui vous paraissent les mieux adaptés pour qualifier le mode ?"

les réponses concernant, la voiture, les transports en commun et le vélo ont été les suivantes :



• À quoi servira **L'EMD** ?

Première enquête de cette envergure sur notre territoire, l'enquête ménages déplacements offre une multitude d'informations qui seront exploitées pendant plusieurs années.

Elle permettra d'alimenter plusieurs projets et études :

- Les projets de lignes de bus à haut niveau de service :
extension sud T1 et T2
- La révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU) :
le projet mobilités durables de Nîmes Métropole.
- Les projets de parcs-relais et de covoiturage
- Les principaux projets urbains : Porte-Ouest, future gare TGV...

**REMERCIEMENTS
AUX 5300 PERSONNES
ENQUÊTÉES.**

